

BULLETIN Février 2023

En bref dans ce bulletin !

Ça bouge dans votre Association !

- ➔ Mises en candidature pour les postes au CA : la date approche !
- ➔ Mise à jour sur la finalisation des négociations
- ➔ Début des mini-ateliers thématiques de l'AQPMC :
Save the date ! 14 avril 2023 de 11h30 à 13h30
- ➔ Tout savoir sur les activités des sous-comités du CAQR
- ➔ Communiqué spécial sur le Système National de Déclaration des Accidents et Incidents en radiothérapie (SNDAI-RT)

Bonne lecture !! 😊

Bulletin réalisé par la conseillère en communications AQPMC (Magali Besnier), en collaboration avec le Conseil d'Administration.

Communications (conseillère : Magali Besnier)

Postes d'administrateur au CA

La période de mise en candidature pour des postes d'administrateur au sein du CA de l'AQPMC est officiellement ouverte pour 2023 depuis le 1^{er} janvier. Cette année, deux postes sont à pourvoir pour un mandat de trois ans, prenant effet au 1^{er} mai 2023 :

- Le poste de Président
- Le poste de Conseiller en Communications

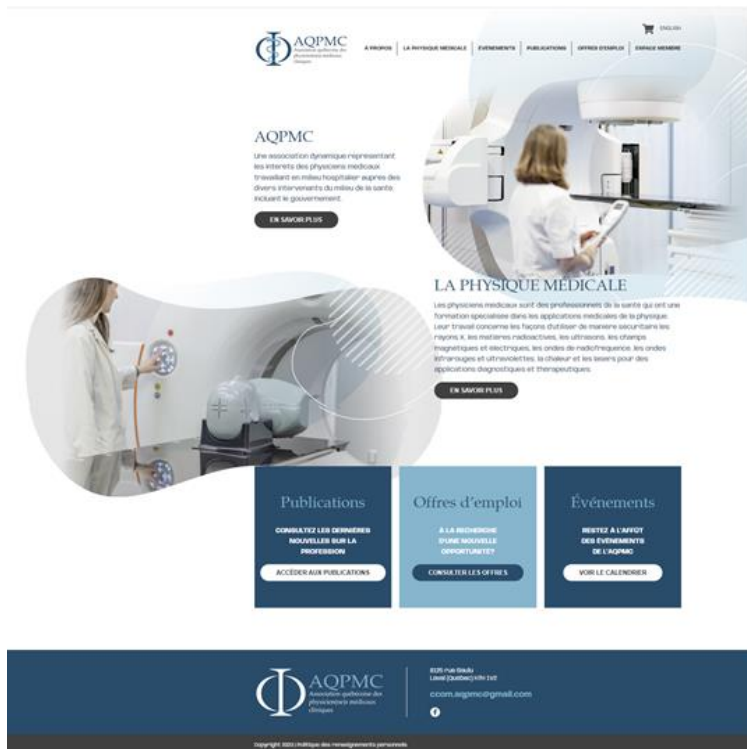
Les mises en candidature écrites doivent être signées par deux membres réguliers appuyant le candidat ainsi que par le candidat qui, par sa signature, accepte sa nomination. Les formulaires pour chaque poste sont en pièce jointe avec ce bulletin. Une brève biographie et expression d'intérêt devront être fournies par le candidat en plus du formulaire de candidature. Le dépôt des mises en candidature est fait par courrier électronique au conseiller communication à ccom.aqpmc@gmail.com.

La fermeture par le président des mises en candidatures sera réalisée le 31 mars 2022 à 23h59.

Remarque : un vote aura lieu seulement si plus d'un candidat se présente pour le même poste. Le vote se tiendra de façon électronique et sera d'une durée de 10 jours. La brève biographie et l'expression d'intérêt fournies par le candidat seront envoyées à tous les membres votant avec le lien vers le vote.

Refonte du site web

Les travaux avancent bien avec la compagnie l'Associé Web en charge de notre nouveau site. Il reste à finaliser les fonctionnalités et quelques retouches de design. Une mise en ligne est prévue pour le printemps !



Affaires Professionnelles (conseiller : Éric Poulin)

Mise à jour sur les négociations

le conseil du trésor et le ministère de la santé viennent tout juste de produire une première version des textes de la nouvelle entente. Nous allons donc débiter sous peu l'avant dernière phase, c'est-à-dire la validation des textes. Une fois les textes validés, il faudra effectuer la signature de l'entente. Malheureusement il faudra donc encore patienter un peu avant que l'entente ne soit mise en application, nous vous tiendrons au courant lorsque la date sera connue.

Équité salariale

Nous avons eu un taux de participation de 50% au questionnaire sur l'équité salariale, je voudrais donc remercier les membres ayant contribué. Nous attendons des nouvelles afin de savoir si d'autres personnes devront être sollicitées pour atteindre un plus haut taux de réponse; surveillez vos courriels pour cet important exercice encadré par une loi (chapitre E-12.001 LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE).

Le conseil du trésor ainsi que le MSSS sont parvenus avec les associations de cadres et de professionnels (nous incluant) à une entente sur le système d'évaluation pour les exercices d'équité et de relativité salariale le 20 février 2023 dernier, après plusieurs années de conflit. Le nouveau système permet de reconnaître la formation supplémentaire reliée à la résidence (lorsque celle-ci sera officiellement en application dans le réseau) ainsi que d'autres ajouts permettant de mieux définir les rôles et responsabilités des professionnels. C'est une entente importante qui pourrait avoir un impact intéressant pour nous dans le futur.

Point sur les congés supplémentaires acquis par l'expérience

L'article 7.01 de notre entente avec le MSSS, concernant les congés annuels, explique que le physicien médical clinique ayant au moins dix-sept ans de service continu a droit à des congés payés supplémentaires, dont le nombre est calculé en fonction du nombre d'années de service continu comme 1203. Un membre a découvert une mauvaise reconnaissance de ses années de service. En effet, puisqu'il a travaillé dans plusieurs institutions, le centre a décidé de reconnaître uniquement les années de service effectuées dans son centre et il n'a pas considéré les années dans les autres institutions. De ce fait, le membre ne pouvait pas avoir accès aux congés supplémentaires puisqu'il lui manquait les années effectuées dans les autres institutions. Selon notre entente, au minimum, le temps passé comme physicien 1203 est utilisé pour déterminer le nombre d'année de service. Il est de votre responsabilité de valider que l'entente est bien appliquée, par contre en cas de problème nous pouvons vous aider. N'hésitez pas à me contacter à cap.aqpmc@gmail.com.

Sciences et Éducation (Conseiller : Mathieu Guillot)

Prix Jean Pouliot

A ce moment-ci de l'année, l'activité principale du Comité Sciences et Éducation (CSE) est l'organisation du prix Jean Pouliot 2022, qui vise à récompenser un ou une étudiante d'un programme gradué en physique médicale pour la publication d'un article démontrant la recherche de pointe qui s'effectue au Québec. La date limite pour soumettre votre candidature est le 10 mars 2023. Pour participer, vous devez vous connecter à votre compte sur le site web de l'association (www.aqpmc.net) et compléter le formulaire de mise en candidature 2022 qui est accessible sur la page Prix Jean Pouliot : <http://www.aqpmc.net/content/formulaire-de-mise-en-candidature-2022>. Les critères d'admissibilité sont spécifiés dans ce formulaire. Une fois la période des soumissions terminée, les articles reçus seront évalués par un jury formé de cinq médecins médicaux selon une grille de pointage approuvée par le CSE. Le prix, représentant une bourse de 400\$ et une plaque honorifique, sera par la suite remis à l'étudiant(e) auteur du meilleur article scientifique publié en 2022. Si vous n'êtes pas encore membre de l'AQPMC et que vous désirez participer au concours, nous vous invitons à faire une demande auprès de la secrétaire trésorière de l'association, Aimée Lauzon, à infoaqpmc@gmail.com. Bonne chance à tous les participant(e)s!

Ateliers de formation du comité des résidents

Le comité des résidents a tenu le 4 février dernier son troisième atelier de formation sur le sujet du flux de travail en IMRT. Douze résidents et médecins, provenant de 8 centres hospitaliers ont participé à l'atelier. Le comité des résidents fait actuellement une pause bien méritée de ses activités afin de permettre aux membres de se préparer aux examens du Canadian College of Physicists in Medicine (CCPM). Les ateliers de formation reprendront plus tard au cours de l'année et nous vous communiquerons les détails au moment opportun.

[NOUVEAU] Mini-ateliers de formation de l'AQPMC

Nous profitons aussi de ce bulletin pour présenter aux membres le projet des mini-ateliers de l'AQPMC organisés dans le cadre du CSE. L'objectif de ce projet est d'organiser la tenue de trois mini-ateliers scientifiques par an sur des sujets qui intéressent les membres de l'AQPMC. Ces sujets seront déterminés à partir d'un sondage-questionnaire envoyé aux membres au mois de juin de chaque année afin de recueillir les préférences et suggestions de tous. Le CSE aura ensuite quelques mois pour réviser le sondage et former les comités organisateurs de chaque atelier, en plus d'aider ceux-ci dans la préparation des ateliers. Il est prévu qu'un financement provenant du fond de formation de l'AQPMC sera disponible. Les trois ateliers se déroulaient aux mois de février, avril et juin de l'année suivante dans un format virtuel ou présentiel-hybride, où tous les participants auront l'occasion d'échanger sur le sujet. Les détails sur les modalités proposées pour l'élaboration des mini-ateliers sont présentés dans le document ci-joint et nous vous invitons à le lire. La participation des membres est cruciale pour la réussite de ce projet.

Officiellement, le projet des mini-ateliers débutera au moins de juin par l'envoi d'un sondage-questionnaire aux membres. Néanmoins, nous pouvons dès maintenant annoncer la tenue d'un atelier sur le standard DICOM qui aura lieu le vendredi 14 avril 2023 de 11h30 à 13h30 en virtuel. Un lien vers le webinaire vous sera éventuellement envoyé. Le présentateur invité sera le médecin médical canadien, Darcy Mason, auteur original de la librairie de programmation pydicom et membre du COMP et CCPM. L'objectif de la rencontre est de permettre aux membres de l'AQPMC d'échanger sur leur expérience, les projets réalisés, les problèmes rencontrés et les solutions apportées en lien avec l'utilisation du DICOM en médecine. La maîtrise du DICOM est une expertise très utile pour les médecins médicaux, notamment pour le transfert de données entre les systèmes médicaux, et l'atelier permettra de mettre en lumière les capacités du DICOM. Il est à noter que le style de la rencontre se veut en partie informel. Nous souhaitons avant tout encourager les membres de l'AQPMC à présenter sur le sujet. Si vous êtes intéressé à faire une courte présentation lors de l'atelier, veuillez s.v.p. nous envoyer le titre de votre présentation par courriel à l'adresse ci-dessous.

Pour tous commentaires ou questions concernant le CSE de l'AQPMC, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse : aqpmccsedu@gmail.com

Assurance Qualité et Radioprotection (Conseillère : Janelle Morrier)

Voici les dernières nouvelles concernant les activités des trois sous-comités en assurance qualité et radioprotection. Je vous rappelle que la participation aux activités de ces groupes est ouverte à tous les membres de l'AQPMC. Si vous désirez vous impliquer, recevoir les invitations pour l'un des groupes ou simplement poser des questions sur l'un ou l'autre des projets en cours, il suffit d'écrire à caqr.aqpmc@gmail.com.

Sous-comité Radioprotection

Le comité a pris part à trois activités de consultations sur des documents en élaboration ou en révision par la CCSN au courant des 6 derniers mois. Nous avons ainsi fournis des commentaires au nom de l'AQPMC sur les documents suivants :

- Guide de compétences des techniciens d'entretien d'équipement réglementé de catégorie II ;
- DIS 22 01, Modifications proposées au Règlement sur les installations nucléaires et l'équipement réglementé de catégorie II ;
- DIS 22 02, Propositions de modification de la série de REGDOC 2.12 sur la sécurité nucléaire.

Plus récemment, l'Ordre des dentistes du Québec nous a demandé de réviser leur projet de document portant sur l'utilisation sécuritaire et adéquate des appareils de radiographie dentaire portatifs. Cette révision se fera dans les semaines à venir.



Nous sommes aussi en communication avec des gens au ministère au sujet du projet NRD-Québec par lequel le ministère tente de mettre en place une infrastructure permettant de colliger des Niveaux de Référence Diagnostiques pour tous les TDM de la province. Nos communications visent à mieux comprendre les tenants et aboutissants de ce projet et de s'assurer que ces outils sont bien interprétés et par les bonnes personnes.

Enfin, plusieurs autres projets se poursuivent :

- Développement de formations provinciales uniformisées pour la radioprotection via la plate-forme de l'ENA (environnement numérique d'apprentissage) ;
- Poursuite des travaux du groupe de travail AQPMC-APIBQ sur l'évolution des pratiques entourant l'utilisation d'équipement de radioprotection personnel, incluant une participation à un groupe de travail de Santé Canada pour la révision du code de sécurité 35 (Sylvain Deschênes y représente l'AQPMC) ;
- Démarches visant à être impliqués dans la mise en place d'un programme d'assurance qualité pour un programme de dépistage du cancer du poumon par tomodensitométrie à faible dose par le LSPQ (Laboratoire de santé publique du Québec).

Sous-comité Gestion des Risques

L'objectif à long terme est toujours de viser la mise en place d'un système de déclaration d'incidents uniformisé, requérant une entrée unique, compatible avec le SNAI-RT (Système National de Déclarations des Accidents et Incidents en Radiothérapie) et permettant un suivi des déclarations. Une rencontre a eu lieu avec des représentants de l'OTIMROEPMQ et de l'AROQ en décembre dernier. Ces deux associations vont nous soutenir dans nos démarches.

À plus court terme, le groupe s'est donné comme objectif d'augmenter le niveau de connaissances sur le SNAI-RT parmi notre communauté. L'un des moyens retenus est de faire des rapports de son contenu lors des comités locaux. Un autre moyen est de vous sensibiliser vous, les physiciens, en vous rapportant régulièrement les éléments importants qui sont présentés dans le bulletin trimestriel de l'organisation... voir à ce sujet le texte de Renée Larouche en dernière page de ce bulletin.

[\(SUITE\) Assurance Qualité et Radioprotection \(Conseillère : Janelle Morrier\)](#)

Sous-comité Assurance Qualité

Le rapport sur la révision et l'analyse de la conformité des centres pour le document Codes de pratique du contrôle de la qualité technique des systèmes de sûreté dans les centres canadiens de radiothérapie du PCQR est maintenant complété. Nous le distribuerons sous peu et nous nous pousserons plus loin notre analyse pour les points qui démontraient un niveau de conformité plus faible parmi les centres.

De la même façon, une grande majorité des centres ont maintenant répondu au sondage sur la conformité au nouveau document ciblé, soit celui sur les équipements de dosimétrie. L'analyse pourra maintenant s'amorcer et nous espérons être en mesure de la présenter au prochain congrès de l'AQPMC.

Le groupe de travail Pan-Canadian Chart Checking sur lequel nous avons deux représentantes (Audrey Cantin et Geneviève Jarry) poursuit ses activités et se rencontre toujours aux deux semaines. Ils travaillent actuellement à l'organisation d'un workshop pour le meeting du COMP-CARO cet été.

[SPECIAL sur la prévention et gestion des risques en radiothérapie \(par Renée Larouche\)](#) **[système de déclaration national : SNDAIRT](#)**

Les « Nouvelles du SNDAI-RT » est un bulletin publié plusieurs fois par année. Le numéro d'automne 2022 contient une étude de cas, l'expérience d'une patiente partenaire et un rappel sur la formation continue offert par le Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie (PCQR).

L'étude de cas est celle d'un patient métastatique porteur d'un appareil cardiaque qui n'a pas été considéré à l'étape de la planification. Cet oubli a occasionné un report de la date de début des traitements. Quatre stratégies d'atténuation sont proposées : 1) Importance de la documentation et de la mise en place de protocoles standards; 2) Les équipes en radiothérapies doivent rester au fait des progrès réalisés dans d'autres domaines médicaux; 3) Bien étudier toutes les considérations relatives au traitement des patients porteurs d'un appareil cardiaque; et 4) Les événements évités de justesse sont l'occasion d'apprendre et de renforcer les pratiques.

La patiente partenaire encourage les départements à investir pour produire du matériel éducatif de qualité pour bien informer les patients de chaque étape dans le processus de radiothérapie. Elle suggère de voir la communication entre l'équipe traitante et les patients comme un outil de sécurité. Ceci permet aux patients de jouer un rôle actif pour assurer leur propre sécurité.

Finalement, le PCQR offre une formation en anglais sur comment faire une investigation suite à un événement. Ce cours permet d'apprendre comment faire une enquête efficace en suivant les lignes directrices de l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP), identifier les tendances grâce à l'analyse des incidents locaux et pancanadiens et comment communiquer les changements programmatiques.

Vous pouvez lire le bulletin au complet à :

<https://www.pcqr.ca/wp-content/uploads/2022/12/NSIR-RT-French-Fall-Bulletin-2022-2.pdf>